

**Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 28 novembre 2007 de M<sup>me</sup> Christine Camporini, intitulée: «Quelle politique pour les cartes journalières CFF de la Ville de Genève?»**

*TEXTE DE LA QUESTION*

La Ville de Genève dispose de 20 abonnements généraux CFF composés de 365 cartes journalières.

Je souhaiterais connaître la politique menée par la Ville à ce sujet.

En effet, si la Ville de Genève dispose de 20 abonnements pour 185 000 habitants, la Ville de Meyrin, elle, dispose de 14 abonnements pour 20 000 habitants! (Pour avoir la même offre que Meyrin, la Ville de Genève devrait donc disposer de 126 abonnements au lieu de 20...)

Il y a à la fois une méconnaissance de l'existence de ces cartes de la part de la population, à qui elles pourraient pourtant être utiles dans l'optique d'une contribution à la lutte contre les émissions de CO<sub>2</sub>, et trop peu de cartes pour permettre aux rares initiés d'en obtenir s'ils en ont besoin à une date précise. Par exemple, toutes les cartes pour la fin de l'année sont déjà vendues.

Selon mes informations, ces abonnements ne coûtent rien à la Ville, puisqu'ils sont remboursés par l'achat des cartes journalières.

Mes questions sont donc les suivantes:

- quelle est la politique que le Conseil administratif entend mener à ce sujet? Veut-il éliminer ces abonnements? Dans ce cas, pourquoi en garder même 20? Veut-il en faire profiter la population? Dans ce cas, pourquoi ne pas en faire plus de publicité, et disposer de plus d'abonnements?;
- quel est le gain ou le coût annuel de ces cartes pour la Ville de Genève, en prenant en compte évidemment les gains obtenus par la vente des abonnements journaliers aux citoyens genevois?

D'avance, merci pour vos réponses.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Le Conseil administratif entend développer de manière raisonnée cette prestation offerte à la population.

Rappelons que, dès le 1<sup>er</sup> novembre 2003, dix cartes par jour ont été mises en vente à l'Arcade municipale d'information.

Cinq cartes supplémentaires ont été proposées dès le 1<sup>er</sup> novembre 2004, le prix ayant été diminué de 35 francs à 30 francs.

En 2005, 30 cartes par jour étaient disponibles en juillet, août et septembre. Ce nombre a été ramené à 15 dès octobre au vu des résultats mitigés de l'opération.

En effet, en 2005 et 2006, de nombreux paramètres extérieurs, notamment les travaux sur le pont de la Machine et des difficultés liées à l'insuffisance de ressources humaines à l'arcade, ont empêché la Ville de mettre en valeur cette offre.

Dès le 12 mai 2006, le nombre de cartes mises en vente est passé à 20 par jour. Puis, il a été porté à 30 dès le 1<sup>er</sup> juillet 2007.

La Ville de Genève a décidé d'acquiescer cinq abonnements supplémentaires afin de proposer 35 cartes par jour dès le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

En outre, afin de faciliter l'accès de la population à cette prestation, une diversification des points de vente est à l'étude.

D'après les résultats des ventes de 2007, l'offre semble bien connue de la population locale. Depuis 2004, la prestation a été régulièrement annoncée dans le magazine *Vivre à Genève*, distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. De plus, elle figure en première page du site internet officiel de la Ville de Genève, actuellement visité quotidiennement par 25 000 à 30 000 personnes.

La Ville de Genève a proposé à la vente 20 cartes par jour pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2007 et 30 cartes par jour pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2007. L'acquisition de ces cartes a représenté une charge de 212 871 francs. La vente de ces cartes a généré une recette de 274 170 francs dont doit être déduite une TVA à 4,6%, soit 12 612 francs. Le solde positif s'élève donc à 48 687 francs. Il ne faut toutefois pas négliger les coûts indirects, tels que le loyer de l'Arcade municipale d'information et les charges de personnel, coûts qui ne sont pas pris en compte dans ce calcul.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

Le maire:  
*Patrice Mugny*

Le 2 avril 2008.